POLYNÉSIE FRANÇAISE - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1981

Première circonscription - Papeete - Tahiti Ouest - Moorea - Iles Sous-le-Vent - Australes

# LA JEUNESSE ET LA COMPETENCE AU SERVICE DU TERRITOIRE



Alexandre LÉONTIEFF
*33 ans*
*Docteur en Économie*
*Conseiller Territorial*
**CANDIDAT**



Ioane TEMAURI
dit Vane
*38 ans*
*Maire de Huahine*
**SUPPLEANT**

CANDIDATS proposés par le TAHOERAA HUIRAATIRA

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez, lors du 1[er] et du 2[e] tour des élections présidentielles, manifesté sans ambiguité votre attachement profond aux valeurs fondamentales de **LIBERTÉ, de RESPONSABILITÉ**, d'INITIATIVE, et de **SOLIDARITÉ** que je partage avec vous.

C'est pour la défense de ces valeurs fondamentales et des intérêts primordiaux de la Polynésie Française que j'ai accepté de me présenter à ces élections législatives et de solliciter vos suffrages avec l'ardente volonté de dépasser les querelles et les oppositions partisanes qui ont par trop divisé le Territoire et sa population.

Les prochaines consultations électorales revêtent une gravité particulière. Gravité particulière parce que ces élections résultent d'une dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par le nouveau Président de la République, qui recherche ainsi les moyens d'un CHANGEMENT RADICAL DE SOCIÉTÉ que nous refusons. Gravité particulière parce que ces élections se déroulent dans une conjoncture économique et monétaire difficile qui risque de s'accentuer avec une arrivée massive de la Gauche socialo-communiste au pouvoir et qui ne peut que retentir sur la paix sociale et peut-être même sur nos libertés. Il importe que nous restions vigilants.

Les désordres économiques et sociaux contre lesquels nous devons lutter pour **DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU TERRITOIRE**, les problèmes de plus en plus complexes qui doivent être résolus, commandent que vous fassiez appel à des hommes politiques compétents, dynamiques et conscients de leurs responsabilités.

Il est temps que finisse l'époque des députés qui ne s'agitent que pendant les élections et se contentent ensuite d'assumer une simple tâche de représentation du Territoire en allant, une ou deux fois l'an, s'asseoir silencieusement sur les bancs de l'Assemblée Nationale.

Vous devez élire des hommes neufs, dynamiques, compétents, conscients de leurs droits mais aussi et surtout de leurs devoirs, et qui soient résolus à défendre, fermement et sans équivoque, les intérêts du Territoire au sein de la République et la **SOCIÉTÉ LIBÉRALE** à laquelle nous restons profondément attachés, autant qu'aux **VALEURS CHRÉTIENNES** qui constituent la base même de l'âme polynésienne.

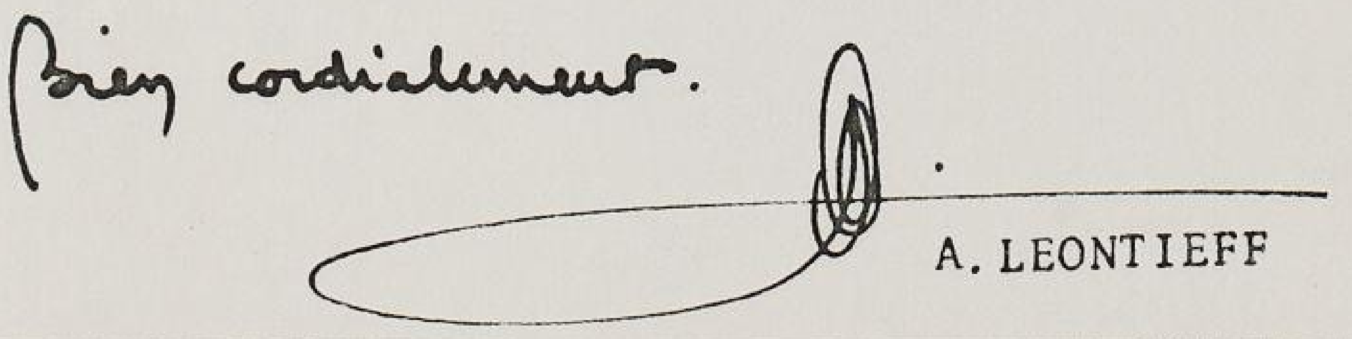
— **DISPONIBILITÉ POUR VOUS ENTENDRE ET VOUS DÉFENDRE.**

— **MAÎTRISE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LEUR COMPLEXITÉ.**

— **AUTORITÉ INTELLECTUELLE POUR SAVOIR VOUS FAIRE ENTENDRE DIGNEMENT ET EFFICACEMENT AUPRÈS DU PARLEMENT, ET DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES.**

**J'AI LA FERME CONVICTION DE RÉPONDRE À CES OBLIGATIONS ET JE VOUS DEMANDE DE M'ACCORDER VOTRE CONFIANCE.**

Bien cordialement.



A. LEONTIEFF

# NOTRE PROGRAMME

# AMBITIEUX ET REALISTE DANS LA DIGNITE ET LA SOLIDARITE.

**IL FAUT DONNER À LA POLYNÉSIE LES MOYENS DE SON PROPRE DÉVELOPPEMENT SANS REMETTRE EN CAUSE LE PROGRÈS SOCIAL ET NOTRE APPARTENANCE À LA RÉPUBLIQUE.**

Pour cela, il faut à la **POLYNÉSIE FRANÇAISE** :

1°) **UN VÉRITABLE PLAN DE DÉVELOPPEMENT** économique, social et culturel du Territoire en harmonie avec le VIII$^{e}$ PLAN NATIONAL : celui-ci prévoyant des investissements en régression pour les T.O.M. doit être revu et corrigé. Il sera examiné par la nouvelle Assemblée Nationale.

2°) **UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE** aux plans territorial et national répondant aux impératifs de planification et permettant :

a)- Une politique rationnelle d'équipement et d'aménagement du Territoire.

b)- Une politique de l'énergie qui garantisse les approvisionnements et les stockages de sécurité, stabilise les prix des carburants et de l'électricité et privilégie les économies d'énergie et les énergies nouvelles.

c)- Une politique de solidarité pour le désenclavement des îles éloignées par des mesures économiques et sociales appropriées : prix du coprah, FADIP, aide à l'habitat dispersé, relance des productions traditionnelles, encouragement des activités de pêche, aquacoles, agricoles, d'élevage, artisanales et touristiques, amélioration des liaisons interinsulaires, extension de la télévision et du téléphone.

d)- Une politique d'abaissement du coût de la vie et d'amélioration du pouvoir d'achat des plus défavorisés par la détaxation, l'uniformisation et la stabilisation des prix des produits dits de 1$^{ere}$ nécessité sur l'ensemble du Territoire.

e)- La mise en place d'une politique généreuse en faveur des personnes âgées et des handicapés.

f)- Une fiscalité incitative pour les entreprises favorisant l'emploi des jeunes et les investissements productifs.

g)- L'intensification de l'action menée en faveur de l'éducation primaire, secondaire, technique et de la formation professionnelle.

h)- Une politique administrative sérieuse : organisation des structures administratives, détermination rigoureuse des besoins budgétaires, océanisation des cadres en fonction des besoins, intégration progressive des contractuels, extension aux fonctionnaires locaux des avantages sociaux de leurs collègues métropolitains.

Les crédits de l'État ouverts dans la Loi de Finances seront attribués au Territoire sous la forme d'une «Dotation Globale Budgétaire» en fonction des objectifs de développement du Territoire.

Les parlementaires du Territoire joueront, à cet égard, un rôle actif de sensibilisation, de coordination et de proposition.

3°) **UN STATUT D'AUTONOMIE INTERNE AU SEIN DE LA RÉPUBLIQUE, DONC DE LARGE DÉCENTRALISATION,** qui donnera au Territoire non seulement un exécutif entièrement local et responsable mais aussi et surtout des compétences en matière économique et sociale relevant encore de PARIS et dans des domaines aussi importants que :

— **LE TOURISME** avec «la libération du ciel polynésien» qui entraînera, de facto, un développement hôtelier important.

— L'exploitation de nos **RESSOURCES OCÉANIQUES** en veillant à ne brader ni nos compétences ni nos richesses elles-mêmes.

— **LE COMMERCE EXTÉRIEUR** en définissant un meilleur régime de nos importations et exportations non seulement avec la C.E.E. mais surtout avec la Zone Pacifique, notre zone naturelle d'échanges.

— **LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS** en les décidant sur le Territoire jusqu'à concurrence d'un milliard de francs CFP.

— **LA POLITIQUE DU CRÉDIT** et le **CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION ET DES ÉTRANGERS** en faisant participer les autorités locales à l'application des mesures décidées par l'État pour le Territoire.

— **LE CODE DU TRAVAIL** qui sera de compétence territoriale et élaboré en plein accord avec les partenaires économiques et sociaux du Territoire.

— **LE STATUT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL,** lequel pourra se saisir lui-même de tout sujet de sa compétence.

La mise en œuvre d'une telle politique exige des élus polynésiens dynamiques, compétents et conscients de leurs responsabilités.

VOTER POUR UN DÉPUTÉ AYANT CES QUALITÉS C'EST VOTER POUR UNE POLYNÉSIE SÛRE D'ÊTRE DÉFENDUE ET REPRÉSENTÉE PAR UN ÉLU QUI LUI DONNERA SATISFACTION ET FIERTÉ.

**VOTEZ POUR**

# ALEXANDRE LÉONTIEFF

**AVEC POUR SUPPLÉANT IOANE TEMAURI DIT VANE.**